

AVIS

OBJET:

Ordonnance temporaire de Police - Mesures de Circulation

routière – rue Joséphine Rauscent.

Il est porté à la connaissance de chacun que vu l'urgence à prendre des mesures pour assurer la sécurité publique, le Collège communal, lors de sa séance du 22 octobre 2020, a pris une ordonnance temporaire de police concernant la sécurisation du bas de la rue Joséphine Rauscent.

Ladite ordonnance temporaire de police est publiée au service du Secrétariat général et sur le site de la Ville www.wavre.be.

Wavre, 28 octobre 2020

La Directrice générale,

Christine GODECHOUL

Patricia ROBERT

La Bourgmestre,

Françoise PIGEOLET